

INVERSEMENT:

Concernant la section 24 nous habitons la parcelle 581. Celle-ci se retrouve en UJ donc non constructible autre qu'un abris de jardin. Or c'est la ^{seule} zone du village en UJ, aucun autre quartier n'a de zone UJ. De plus d'autres terrains sur la même rue sont en UB et constructible. La parcelle est déjà raccordable aux réseaux. Cela constitue une zone vide non constructible. Nous souhaitons que la parcelle passe de UJ à UB pour assurer une cohérence.

